

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE JEUNESSE

DECISION

Finances locales - Décisions budgétaires

Objet : tarif concernant les activités des vacances d'été 2025 proposées par le service jeunesse

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 novembre 2023 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus et notamment l'alinéa 2 ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer le tarif des activités proposées par le service Jeunesse de la ville de Romorantin-Lanthenay pour les animations des vacances d'été 2025 ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} – La participation individuelle des jeunes est fixée comme suit :

ÉCOLES PRIMAIRES

- | | |
|--|-------|
| ✓ P'tites mains « Scrapbooking »
8 enfants nés de 2014 à 2016 | → 2 € |
| ✓ DIY mon coussin de ceinture de sécurité
8 enfants nés de 2014 à 2016 | → 6 € |
| ✓ P'tites mains « Confection de sac à main »
6 enfants nés de 2014 à 2016 | → 4 € |
| ✓ P'tites mains « Petit frisbee d'été »
12 enfants nés de 2014 à 2016 | → 2 € |
| ✓ Une journée au cirque
12 enfants nés de 2014 à 2016 | → 6 € |
| ✓ P'tites mains « Schtroumpf »
8 enfants nés de 2014 à 2016 | → 6 € |
| ✓ P'tites mains « Bijoux en pâte fimo »
8 enfants nés de 2014 à 2016 | → 4 € |
| ✓ P'tites mains « Livre de recettes »
8 enfants nés de 2014 à 2016 | → 2 € |
| ✓ Clic'lac Aventures
15 enfants nés de 2014 à 2016 | → 6 € |

.../...

- ✓ Magic Paradise → 8 €
12 enfants nés de 2014 à 2018
- ✓ Sam Parc → 6 €
16 enfants nés de 2014 à 2016
- ✓ Trésor de pirates → 4 €
12 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ P'tites mains « Déco cadre » → 2 €
8 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ P'tites mains « journée Là-haut » → 2 €
8 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ Les petits moussaillons → 4 €
6 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ P'tites mains « Baby frisbee d'été » → 2 €
12 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ La glace sautante → 6 €
8 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ Château de Valençay et Kinou Parc → 12 €
12 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ Hip-Pop Corn → 4 €
8 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ P'tites mains « Baby pot d'argile » → 2 €
8 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ P'tites mains « Petit pot d'argile » → 2 €
8 enfants nés de 2014 à 2016
- ✓ L'îlot z'enfants → 6 €
12 enfants nés de 2017 à 2018
- ✓ Séjour profite de ton été → 30 €
15 enfants nés de 2013 à 2015

COLLÈGES – LYCÉES

- ✓ Soirée plancha → 6 €
24 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ DIY mon coussin de ceinture de sécurité → 6 €
8 jeunes nés de 2007 à 2013

.../...

- ✓ P'tites mains « Scrapbooking » → 2 €
8 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ P'tites mains « Déco cadre » → 2 €
8 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ Stage de danse → 8 €
12 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ Archery Games → 8 €
16 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ Escape Harry Potter → 10 €
12 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ Labyrinthe de Beaugency → 8 €
7 jeunes nés de 2007 à 2010
- ✓ Son et Lumière → 10 €
16 jeunes nés de 2011 à 2013
- ✓ Soirée Harry Potter → 4 €
16 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ P'tites mains « Bijoux en pâte fimo » → 2 €
8 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ P'tites mains « Livre de recettes » → 2 €
8 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ Projet Graff (2 jours) → 3 €
5 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ Course d'orientation et Five → 6 €
15 jeunes nés de 2007 à 2013
- ✓ Séjour profite de ton été → 50 €
15 enfants nés de 2011 à 2013
- ✓ Séjour profite de ton été → 50 €
15 enfants nés de 2007 à 2010

Activités réservées aux jeunes du quartier des Favignolles :

- ✓ Séjour profite de ton été → 15 €
15 enfants nés de 2013 à 2015
- ✓ Séjour profite de ton été → 25 €
15 enfants nés de 2011 à 2013

.../...

- ✓ Séjour profite de ton été
15 enfants nés de 2007 à 2010 → 25 €
- ✓ Vacances de ouf
20 enfants nés de 2013 à 2019 → 5 €
- ✓ Séance cinéma
8 jeunes nés de 2007 à 2013 → 2 €
- ✓ L'affaire est dans le sac
24 jeunes nés de 2010 à 2014 → 4 €

ARTICLE 2 - La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 23 mai 2025

Le Maire, certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 27 MAI 2025

Publié ou notifié le 27 MAI 2025

Mis en ligne sur le site internet le 27 MAI 2025

Le Maire,



Jeanny LORGEUX